

Table des matières

Avant-propos	4
Modèle – Mission Statement	5
Développements de Swiss GAAP RPC	6
Aperçu des activités les plus importantes en 2018	6
Conférence annuelle Swiss GAAP RPC	7
Échanges avec d'autres organismes de normalisation	7
Autres projets/activités	8
Activités prévues en 2019	8
Consultations/auditions	9
Organisation	11
Conseil de fondation	12
Commission	13
Comité d'experts	14
Sous-commissions	14
Observateurs	15
Secrétaire et assistants	16
Groupe de soutien Swiss GAAP RPC	18
Organisations	18
Personnes physiques	18
Rapport sur la situation financière	19
Comptes annuels 2018 selon Swiss GAAP RPC	20
Compte de résultat	20
Bilan	20
Tableau de flux de trésorerie	21
Tableau de variation des capitaux propres	21
Annexe aux comptes annuels	22
Rapport de l'auditeur	27

Avant-propos

Au printemps 2015, la commission Swiss GAAP RPC s'est fixé pour objectif de devenir le centre d'une communauté active d'utilisateurs. Après une dizaine d'années de croissance parfois effrénée, la norme était largement répandue, mais l'organisme de normalisation lui-même n'en ressentait guère les effets. La responsabilité d'une mise en pratique hautement qualitative, renforcée par des attentes importantes, n'aurait pu être assumée à long terme de cette manière.

Depuis lors, de nombreux projets ont été lancés afin d'accroître la portée et la capacité d'action de l'organisme de normalisation. L'une d'elles se trouve entre vos mains: le premier rapport d'activité mis à la disposition du grand public, qui sera désormais publié tous les ans sous cette forme. Nous vous remercions de votre intérêt et vous invitons cordialement à découvrir Swiss GAAP RPC.

D'autres projets importants dans le cadre de notre nouveau modèle ont été mis en œuvre depuis lors. Par exemple, les nouvelles procédures d'examen ont fait leurs preuves en ce qui concerne l'élaboration et l'adaptation des recommandations relatives à

la présentation des comptes; elles permettent un développement professionnel transparent et continu, accessible au public intéressé. En ce qui concerne la communication et le réseautage, il convient notamment de citer nos événements «RPC in situ» qui ont suscité un grand intérêt. Notre conférence annuelle, que nous organisons pour la deuxième fois en autonomie, et la vente de notre réglementation («brochure RPC») exclusivement via le site Internet www.fer.ch serviront à promouvoir notre marque. Nous nous réjouissons particulièrement du large soutien apporté par le nouveau «groupe de soutien de Swiss GAAP RPC». S'il nous permet de poursuivre nos activités, il traduit aussi l'intérêt général pour un organisme de normalisation suisse indépendant selon le principe de l'image fidèle «True and Fair View».

Les succès du passé nous motivent pour l'avenir. Nous remercions tout particulièrement les bénévoles de la commission, du comité d'experts et du conseil de fondation, ainsi que le personnel du secrétariat pour leur soutien exceptionnel. Une communauté active d'utilisateurs a besoin d'un organisme de normalisation actif. Nous poursuivons notre route vers cet objectif.

Commission Swiss GAAP RPC



Prof. Dr Peter Leibfried



Saint-Gall

Modèle – Mission Statement

Conformément à l'art. 3 al. 2 de l'acte de fondation, la commission est chargée d'élaborer des recommandations relatives à la présentation des comptes, qui tiennent compte de la situation suisse. Ces recommandations ont pour but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse. La commission peut également se prononcer sur des questions particulières d'intérêt général.

Dans ce cadre, l'orientation actuelle de nos activités a été définie dans notre modèle. L'objectif est que ...

La fondation RPC encourage la transmission et la diffusion d'une présentation des comptes axée sur la mise en œuvre pratique tenant compte des particularités suisses. Elle promeut l'échange entre les préparateurs, les auditeurs, les destinataires, les conseillers, la politique, l'administration, les normalisateurs, les organes de surveillance et d'autres parties intéressées. Elle soutient une mise en pratique de haute qualité des normes Swiss GAAP RPC et concourt au développement de règles d'interprétation autonomes du principe de True and Fair View. Elle cherche expressément à éviter l'apparition d'une jungle de réglementations, les discussions théoriques sans fin ou la mise en place d'une administration poursuivant ses propres intérêts.

«... la RPC fait figure d'instance normative pour une présentation des comptes suisse de haute qualité selon le principe de l'image fidèle «True and Fair View» autour de laquelle s'est formée une communauté active d'utilisateurs.»

Développements de Swiss GAAP RPC

¹ www.fer.ch/content/uploads/2016/11/FER-Studie_final.pdf

Aperçu des activités les plus importantes en 2018

En 2018, les activités se sont principalement concentrées sur les thèmes suivants:

- Adoption de la Swiss GAAP RPC 40 «Présentation des comptes des compagnies d'assurance»
- Révision de la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés»
- Mise en œuvre d'une procédure d'examen sur le thème des subventions
- Poursuite de la concrétisation et de la mise en œuvre des mesures individuelles
 - Troisième édition de l'étude Swiss GAAP RPC
 - Réalisation d'événements «RPC in situ» sur les sites de Lucerne, Fribourg, Coire, Zurich, Bâle et Lugano
 - Préparation de la nouvelle édition de la brochure RPC
 - Extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC

Sur ces points, nous pouvons rapporter les détails suivants:

Adoption de la Swiss GAAP RPC 40 «Présentation des comptes des compagnies d'assurance»

Le 12 juin 2018, la commission a adopté la Swiss GAAP RPC 40 «Présentation des comptes des compagnies d'assurance» dans la même forme que lors de la consultation, à quelques détails près.

Auparavant, le groupe de travail dirigé par le professeur Reto Eberle avait examiné en détail les propositions après la période de consultation et discuté des ajustements possibles avec la commission. L'ébauche soumise au cours de la consultation a été largement approuvée dans tous les domaines clés.

Afin d'accorder en particulier aux petites compagnies d'assurance suffisamment de temps pour se convertir à la nouvelle recommandation, la commission a accepté de reporter la date d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

Dans le même temps, l'actuelle Swiss GAAP RPC 14 «Comptes consolidés des compagnies d'assurance» sera abrogée au 31 décembre 2020.

Révision de la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés»

Le 12 juin 2018, la commission a approuvé la proposition de révision de la norme Swiss GAAP

RPC 30 «Comptes consolidés» après que le groupe de travail lui a présenté le rapport final sur la procédure d'examen.

Sur la base de la consultation du public et de la commission, le groupe de travail dirigé par Patrick Balkanyi a défini un certain nombre de thèmes prioritaires. Sur cette base, un projet de révision de la Swiss GAAP RPC 30 doit être élaboré en 2019.

Mise en œuvre d'une procédure d'examen sur le thème des subventions

En 2018, un groupe de travail dirigé par Michael Annen a été constitué pour la procédure d'examen adoptée par la commission en 2017 pour le thème subventions, allocations et aides financières. Outre les utilisateurs, les représentants de l'administration des finances publiques et les auditeurs font partie du groupe de travail.

Dans un premier temps, une enquête a été menée au sein de la commission et auprès des observateurs sur les éventuels besoins réglementaires et les difficultés d'application. De plus, un atelier sur le sujet a eu lieu lors de la conférence annuelle.

Sur la base de ces informations, un questionnaire a été élaboré pour connaître l'avis du public; il a été disponible sur le site Internet de Swiss GAAP RPC à partir de mi-décembre 2018.

Lors de sa séance de juin 2019, la commission décidera si un projet visant à modifier ou à compléter les recommandations existantes, ou à élaborer une recommandation sur un sujet particulier suivra.

Poursuite de la concrétisation et de la mise en œuvre des mesures individuelles

▪ **Troisième édition de l'étude Swiss GAAP RPC**
Après les enquêtes de 2009 et 2013, la commission a décidé de mener une autre enquête exhaustive en 2018 sur l'état de la présentation des comptes des petites et moyennes entreprises.

L'objectif est d'évaluer la présentation des comptes et de montrer l'évolution de la présentation des comptes dans les petites et moyennes entreprises ainsi que dans les entreprises cotées.

Les résultats de l'étude seront présentés mi-2019 à l'occasion d'un événement¹ organisé à l'université de Zurich.

▪ Réalisation d'événements «RPC in situ»

En 2017, la fondation RPC a lancé une série d'événements intitulés «RPC in situ». L'objectif est d'intensifier les contacts avec et entre les utilisateurs dans les différentes régions. En 2018, des manifestations ont eu lieu à Lucerne, Fribourg, Coire, Zurich, Bâle et Lugano.

Toutes étaient organisées selon le même principe: après une présentation de Swiss GAAP RPC par un membre de la commission, un utilisateur local des RPC rendait compte de son expérience pratique des normes.

L'événement se clôturait sur un tour de questions et un apéritif. L'organisation sur place et l'invitation des participants sont réalisées en collaboration avec les associations EXPERTSuisse, FIDUCIAIRE | SUISSE et veb.ch. En raison de l'écho extrêmement positif, cinq sites sont actuellement prévus pour les «RPC in situ» en 2019: Genève, Aarau, Schaffouse, Bienne et Viège.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur chaque événement sur notre site Internet² ainsi que dans la newsletter Swiss GAAP RPC.

▪ Préparation de la nouvelle édition de la brochure RPC

Lors de la séance de la commission du 4 décembre 2018, il a été décidé de publier en 2020 une nouvelle édition de la brochure RPC intitulée «Recommandations relatives à la présentation des comptes – état au 1^{er} janvier 2020».

Pour l'année 2019, l'édition actuelle 2014/15 sera réimprimée, car seule la Swiss GAAP RPC 40 a été modifiée (applicable à partir du 1^{er} janvier 2021).

Suite à l'adoption de la recommandation de révision de la Swiss GAAP RPC 30, une réédition du manuel Swiss GAAP RPC est également prévue.

▪ Extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC

Créé en 2017, le groupe de soutien Swiss GAAP RPC permet aux entreprises, aux associations et aux personnes physiques d'exprimer leur soutien en faveur d'un système comptable indépendant adapté aux besoins des utilisateurs suisses à partir d'une contribution annuelle de CHF 1'000.– (entreprises et associations) et de CHF 100.– (personnes).

Après son lancement l'année dernière, le groupe de soutien Swiss GAAP RPC a reçu un accueil

extrêmement positif et a réussi à attirer de nouveaux mécènes cette année encore. Actuellement, il est composé d'environ 80 mécènes (entreprises, associations et personnes physiques). Les membres actuels du groupe de soutien sont publiés dans le rapport d'activité (chapitre Groupe de soutien Swiss GAAP RPC) et sur notre site Internet³. Vous y trouverez de plus amples informations sur le sujet.

Conférence annuelle Swiss GAAP RPC

Le 21 novembre 2018, la conférence annuelle s'est de nouveau tenue avec succès, réunissant environ 130 participants. Le matin, sept courtes présentations ont eu lieu en séance plénière. Après le repas de midi, les participants ont été divisés en petits groupes et chacun a assisté à un atelier sur les flux de trésorerie, les devises étrangères et les subventions.

Les participants ont apprécié le format interactif de la conférence annuelle. Un format comparable est prévu pour la conférence annuelle 2019, qui aura lieu le mercredi 20 novembre 2019. Les inscriptions se font exclusivement sur le site Internet⁴ de la fondation RPC.

Échanges avec d'autres organismes de normalisation

La fondation RPC est représentée par le professeur Reto Eberle au sein du conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Sur mandat de la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, le CSPCP a pour but de promouvoir une présentation uniformisée, comparable et transparente des états financiers des collectivités publiques suisses. À cet effet, le CSPCP examine l'application des normes MCH2 dans les cantons ainsi que l'interprétation de ces normes, et reprend les faits sous la forme de FAQ (foire aux questions). Dans son rapport annuel, le CSPCP⁵ indique qu'une FAQ sur la comptabilisation des avantages non monétaires a été publiée en 2018 et que des projets sont en cours sur les thèmes de la vision consolidée (recommandation 13), sur la comptabilisation des transferts d'actifs, sur les prestations propres, sur la distinction entre dédommagements, contributions et charges d'exploitation, et sur le traitement comptable de changements de zone de terrain.

² www.fer.ch/fr/evenements

³ www.fer.ch/fr/a-propos-de-nous/patron/

⁴ www.fer.ch/jahreskonferenz2019

⁵ www.srs-cspp.ch

La fondation RPC est observateur à l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group) au sein du Consultative Forum of Standard Setters (CFSS). L'EFRAG s'occupe principalement de la transposition des IFRS dans le droit européen. Les réunions trimestrielles du CFSS à Bruxelles permettent aux organismes nationaux de normalisation d'échanger des informations sur les questions relatives à la présentation des comptes et sur les projets de l'IASB. Le professeur Reto Eberle participe à chaque réunion du CFSS en tant que représentant de la fondation RPC. Il représente également la fondation RPC au sein de l'Intergovernmental Working Group of Experts on International Standards of Accounting and Reporting (ISAR) de l'United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) à Genève. Dans le cadre de l'ISAR, des thèmes relatifs au reporting d'entreprise sont abordés.

Autres projets/activités

Adaptation de l'organisation

En raison de la hausse du travail lié aux projets opérationnels, des postes supplémentaires avec un taux d'occupation d'environ 60 % ont été créés en plus des deux assistants actuels.

Activités prévues en 2019

Outre les projets en cours, les activités suivantes sont, entre autres, prévues pour 2019:

- Publication et présentation de l'étude Swiss GAAP FER
- Préparation et publication de la brochure le 1^{er} janvier 2020
- Réalisation des événements RPC in situ à Genève, Aarau, Schaffouse, Bienne et Viège
- Conférence annuelle Swiss GAAP RPC le 20 novembre 2019
- Première publication du rapport d'activité sur notre site Internet
- Réflexions sur le thème «Avenir du reporting d'entreprise»

Consultations/auditions

Lors de la séance de la commission du 5 décembre 2017, le projet de révision de la Swiss GAAP RPC 40 a été adopté pour consultation. Au total, huit prises de position ont été envoyées pendant la période de consultation qui s'est terminée le 31 mars 2018. Celles qui ne contenaient aucune mention relative à la confidentialité ont été publiées sur le site Internet⁶.

Enfin, la Swiss GAAP RPC 40 «Présentation des comptes des compagnies d'assurance» a été adoptée dans la même forme que lors de la consultation, à quelques détails près, lors de la 72^e séance de la commission le 12 juin 2018.

En outre, le public a été impliqué dans les procédures d'examen de la Swiss GAAP RPC 30 et des subventions au moyen de questionnaires.

⁶ www.fer.ch/content/uploads/2016/10/Vernehmlassungsfragen_franzo%CC%88sich.pdf



Zurich

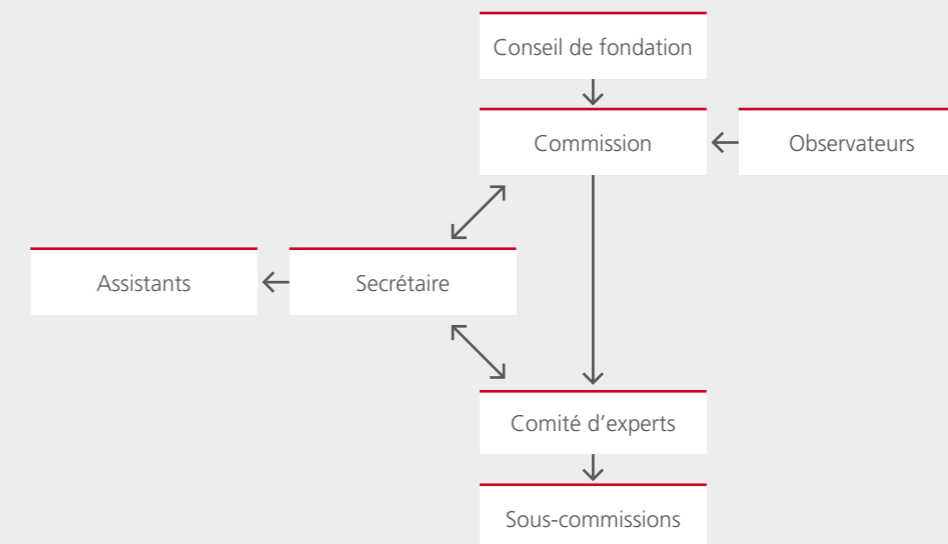


Fribourg

Organisation

L'organisation et l'entité juridique des recommandations relatives à la présentation des comptes est une fondation créée en 1984. L'organisation elle-même est basée sur le principe du système de milice suisse. Toutes les personnes qui s'engagent en faveur de la fondation RPC sont soumises au code de conduite et au règlement d'organisation.

Organigramme de la fondation RPC



Dans les sous-chapitres suivants, les personnalités qui s'engagent pour Swiss GAAP RPC sont nommément citées (état au 31 décembre 2018). La fondation RPC remercie toutes les personnes mentionnées pour leur engagement.

Changements en 2018

	Départs	Entrées
Conseil de fondation	–	–
Comité d'experts	–	–
Commission		Schmid Oliver LV-St. Gallen
		Vogel Damian UBS Switzerland AG
Observateurs		Fiduciaire Suisse
		veb.ch
		Administration fédérale des finances

Conseil de fondation

Le conseil de fondation est l'organe de direction suprême de la fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes. Il représente la fondation et nomme les personnes autorisées à signer valablement au nom de celle-ci. Parmi les tâches les plus importantes du conseil de fondation figurent l'élection des membres et du président de la commission, la surveillance des activités de la fondation et l'approbation des comptes annuels.

Le conseil de fondation se compose de trois membres au minimum. Il se constitue lui-même et se renouvelle par cooptation. Les membres du conseil de fondation officient bénévolement.

En 2018, le conseil de fondation s'est réuni une fois.

Membres du conseil de fondation

Nom	Fonctions professionnelles et autres
Behr Giorgio – président	Prof. ém. Dr, entrepreneur
Dellenbach Rudolf	Ancien président de la Direction, Aargauische Kantonalbank
Jenny Klaus	Dr oec., expert financier
Meyer Conrad	Prof. ém. Dr, université de Zurich

Commission

La commission se compose de 30 membres au maximum. La nomination se fait ad personam par le conseil de fondation mais en tenant compte de l'environnement et des intérêts des membres. En vue d'assurer l'obtention d'un consensus et un équilibre des intérêts, le conseil de fondation veille à ce que les différentes parties prenantes soient représentées de manière équilibrée. Sont compris dans les groupes d'intérêts les préparateurs, les auditeurs, les destinataires, les conseillers, la politique, l'administration, les normalisateurs, les organes de surveillance

et les autres parties intéressées. Les membres de la commission officient bénévolement.

La commission accomplit, entre autres, les tâches suivantes:

- Élection du comité d'experts
- Approbation du programme de travail
- Octroi de mandats au comité d'experts
- Discussion et décision sur les avant-projets soumis
- Adoption des projets définitifs pour les Swiss GAAP RPC

En 2018, la commission s'est réunie deux fois.

Membres de la commission

Nom	Fonction professionnelle	Membre depuis
Leibfried Peter* – président	Prof. Dr, professeur d'audit et de comptabilité de l'université de Saint-Gall	2010
Annen Michael*	Associé, Buchhaltungs- und Revisions AG	2007
Balkanyi Patrick*	Associé, PricewaterhouseCoopers	2015
Bucher Sven*	Directeur Research, Zürcher Kantonalbank	2013
Eberle Reto*⁷	Prof. Dr, associé, KPMG et professeur d'audit et de contrôle interne de l'université de Zurich	2008
Soland Andreas*	Director Controlling, Hero AG	2013
Bachofen Keller Sandra	Responsable de la comptabilité du groupe, Conzzeta AG	2006
Baumgartner Hans	Directeur Region Zurich Credit Suisse (Schweiz) AG	2009
Bernet Pius	Directeur, Fondation pour personnes gravement handicapées Lucerne (SSBL)	2010
Bieri Jean-Yves	CFO, Maus Frères SA	2012
Blaser Felix	Directeur, financements spéciaux, Zürcher Kantonalbank	2007
Bösiger Daniel	Directeur du groupe, Controlling/Investor Relations Georg Fischer AG	2015
Cheetham Malcolm B.	Ancien Chief Accounting Officer, Novartis AG	2002
Christen Edgar	Associé, Ernst & Young	2015
Dousse Vincent	Prof., professeur Finance d'entreprise HEIG-VD et directeur du cabinet fiduciaire, Doxior S.A.	2008
Frey Reto	Associé, BDO AG	2013
Keel Thomas	Associé senior, Keel + Partner AG	2006
Merico Dino	Head of Group Financial Reporting & Accounting, Ascom Holding AG	2016
Neuhaus Patrick	Directeur Corporate Accounting, SBB AG	2015
Possa Marc	CEO [VV] Vermögensverwaltung AG	2016
Remund Thomas	Directeur contrôle financier, Canton Berne	2006
Schmid Oliver	Directeur des finances, LV-St. Gallen	2018
Seibold Andreas	CFO, Hügli Holding AG	2013
Vogel Martin	CEO, Schaffhauser Kantonalbank	2005
Zemp Reto	Head Financial Reporting, SIX Exchange Regulation AG	2014

⁷ Le professeur R. Eberle s'est retiré de la commission le 1^{er} janvier 2019 et est devenu membre du conseil de fondation. Par ailleurs, le conseil de fondation a élu Dr Silvan Loser, associé chez KPMG, comme nouveau membre de la commission à compter du 1^{er} janvier 2019.

* membre du comité d'experts



Lugano

Comité d'experts

Le comité d'experts est l'organe préparatoire et exécutif de la commission. Il est composé du président de la commission et de six membres de la commission au maximum. Le président et les membres du comité d'experts officient bénévolement.

Le président de la commission préside la commission et le comité d'experts. Il représente la commission à l'extérieur. Le président établit l'ordre du jour des séances de la commission en consultation avec le comité d'experts. Il préside les séances et veille à l'application des décisions prises par la commission et le comité d'experts.

Les tâches du comité d'experts sont notamment les suivantes:

- Mise en œuvre du programme de travail annuel approuvé
- Octroi de mandats à des membres individuels ou à des sous-commissions pour l'élaboration d'avant-projets
- Exécution des mandats de la commission
- Élaboration de projets à l'intention de la commission
- Prise de décision sur la conception, la publication et la diffusion des Swiss GAAP RPC approuvées

Le président et le comité d'experts sont assistés par le secrétaire et les assistants.

En 2018, le comité d'experts s'est réuni cinq fois.

Sous-commissions

Afin d'élaborer une norme, le comité d'experts peut créer une sous-commission et faire appel à des experts externes, dont la tâche prend généralement fin lorsque la commission approuve la norme. Les membres des sous-commissions officient bénévolement.

En 2018, trois groupes de travail ont été actifs pour la fondation RPC:

- Révision de la Swiss GAAP RPC 40
- Révision de la Swiss GAAP RPC 30
- Procédure d'examen sur le thème des subventions

En 2018, il y a eu une réunion du groupe de travail Swiss GAAP RPC 40, cinq réunions du groupe de travail Swiss GAAP RPC 30 et deux réunions du groupe de travail sur les subventions.

Observateurs

Les organisations désignées participent au sein de la commission par l'intermédiaire de leurs représentants délégués. Les observateurs n'ont pas le droit de vote. Au 31 décembre 2018, les organisations ci-après étaient représentées en qualité d'observateurs:

Organisation	Représentant
Office fédéral de la justice (OFJ)	Poggio Karin, collaboratrice scientifique et chef de projet Révision du droit de la société anonyme
Office fédéral des assurances sociales (OFAS)	Solida Beatrice, responsable adjointe de la supervision et de l'organisation
Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA)	Suchet Claude, expert
Administration fédérale des finances (AFF)	Zihler Florian, Dr iur., chef adjoint de section
Administration fédérale des contributions (AFC)	Berger Hanspeter, expert fiscal
EXPERTsuisse	Kleibold Thorsten, Dr oec., membre de la Direction générale
H+ Les Hôpitaux de Suisse	Rolle Michaël, chef de projet Comptabilité et Contrôle de gestion
Établissements cantonaux d'assurance	Demetz Stefan, CFO
Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle CHS PP	Frauenfelder David, directeur division audit
Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)	Sanwald Reto, Dr iur., chef du service droit et affaires internationales, directeur adjoint
santésuisse	Karau Roland, responsable finances et controlling
SIX Exchange Regulation AG	Sheikh Sabir, Head Listing & Enforcement
Secrétariat d'État à l'économie (SECO)	Sanglard Blaise, chef suppléant, secteur Droit économique international
Fondation ZEWÖ	Ziegerer Martina, Dr oec., directrice
Fiduciaire Suisse	Feller Christian, responsable de l'ISCOR
veb.ch	Pfaff Dieter, prof. Dr rer. pol., vice-président

Secrétaire et assistants

Le secrétaire soutient le président de la commission et le comité d'experts dans toutes les tâches techniques et administratives. Il est employé par une grande société de révision qui met gratuitement son temps de travail à la disposition de Swiss GAAP RPC. Les assistants sont des collaborateurs de projet employés aux universités de Saint-Gall et Zurich qui soutiennent la fondation RPC en cas de besoin.

En 2018, le secrétaire a travaillé environ 320 heures au total et les assistants ont consacré environ 2'060 heures à la réalisation des travaux suivants:

- Organisation, participation et compte rendu des différentes réunions, y compris les travaux de préparation et de suivi

- Appui technique aux sous-commissions
- Mise en œuvre et soutien de projets en cours (site Internet, révision de Swiss GAAP RPC 40, révision de Swiss GAAP RPC 30, procédure d'examen pour les subventions)
- Administration, réponse aux demandes de renseignements et correspondance
- Organisation de la conférence annuelle
- Organisation des événements «RPC in situ»
- Soutien et extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC
- Mise à jour du site Internet et envoi de la newsletter
- Comptabilité financière, y compris les transactions financières et les décomptes TVA
- Réalisation de l'étude Swiss GAAP RPC

Secrétaire

Nom	Fonction professionnelle	Depuis
Wandeler Markus	Directeur, PricewaterhouseCoopers	2017

Assistants

Nom	Depuis
Gierbl Anita	2017
Petry Heiko	2018
Schutz Pavel	2018
Torlic Benjamin	2018
Waldmann Maximilian	2018

En 2018, Andrea Mitterlechner (en juin) et Diandra Bogdan (en juillet) ont quitté l'équipe des assistants. En contrepartie, Heiko Petry (à partir d'avril), Benjamin Torlic (à partir de juin), Pavel Schutz (à partir d'août) et Maximilian Waldmann (à partir d'octobre) sont devenus assistants.



Bâle

Groupe de soutien Swiss GAAP RPC

Les organisations et personnes physiques suivantes soutiennent la fondation RPC. La fondation RPC remercie également les organisations et les personnes physiques qui ne souhaitent pas être mentionnées sur le site Internet ou dans le rapport d'activités.

Organisations

- Aargauische Kantonalbank
- APG SGA AG
- Bachem Holding AG
- Balmer-Etienne AG
- Basler Verkehrs-Betriebe
- BDO AG
- Bell Food Group AG
- BFW Liegenschaften AG
- Burckhardt Compression Holding AG
- Burkhalter Holding AG
- BVZ Holding AG
- Cham Group AG
- Cicor Technologies Ltd.
- Coop Genossenschaft
- CSS Versicherung
- Deloitte AG
- dorma+kaba International Holding
- Energiedienst Holding AG
- Ernst & Young AG
- fenaco Genossenschaft
- Fraisa SA
- Georg Fischer AG
- Gewerkschaftliche Wohn- und Baugenossenschaft GEWOBA
- Groupe Minoterie SA
- HLS & Partner SA
- Huber+Suhner AG
- Investis Holding SA
- Kardex AG
- Keel+Partner AG
- Kinderspital Zürich Eleonorenstiftung
- Komax Holding AG
- KPMG AG
- Leysinger Tax & Finance Consultants Ltd.
- LV-St. Gallen
- Maus Frères S.A.
- OBT AG
- Pax, Schweizerische Lebensversicherungs-Gesellschaft AG
- Perrot Duval Holding SA
- PLAZZA AG
- PricewaterhouseCoopers AG
- Retraites Populaires
- Rivella AG

- Ryser Treuhand AG
- Schaffhauser Kantonalbank
- Schlatter Industries AG
- Schweizerische Rettungsflugwacht Rega
- Schwyzer Kantonalbank
- SFS Group AG
- Siegfried AG
- Solidis Revisions AG
- Solothurner Spitäler AG
- St. Galler Kantonalbank AG
- Swiss Prime Site AG
- Teitler Consulting
- Tornos Holding AG
- Treuhand- und Revisionsgesellschaft Mattig-Suter und Partner
- Treureva AG
- Vaudoise Assurances Holding SA
- Vetropack Holding AG
- VKG Vereinigung Kantonaler Gebäudeversicherungen
- Warteck Invest AG
- Zanetti & Partners AG
- Zehnder Group AG
- Zug Estates Holding AG

Personnes physiques

- Roland Birrer
- Claudio Morotti
- Dr. Daniel Suter
- Barbara Trentini



Coire

Rapport sur la situation financière

La fondation RPC est une fondation à but non lucratif. La commission a pour mission d'élaborer des recommandations relatives à la présentation des comptes dans le but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse. La commission peut également se prononcer sur des questions particulières d'intérêt général. La diffusion des recommandations doit être encouragée, et leur application et leur examen par les organes de révision doivent contribuer à accroître l'acceptation des comptes annuels des entreprises suisses à l'étranger.

Le capital et les éventuels bénéfices de la fondation sont consacrés exclusivement à l'objectif susmentionné.

Dépenses relatives aux activités de la fondation

Les charges d'exploitation de la fondation RPC se sont élevées à KCHF 265 en 2018 (2017: KCHF 230). L'augmentation des coûts par rapport à l'année précédente est due à l'intensification du travail de projet et notamment à l'étude Swiss GAAP RPC. Globalement, les frais de personnel pour les assistants ont augmenté de KCHF 20.

Produits provenant du financement des activités de la fondation

Les produits de la fondation RPC se sont élevés à KCHF 271 en 2018 (2017: KCHF 181). L'augmentation par rapport à l'année précédente est due à l'évolution positive des aides financières. Les produits provenant du groupe de soutien ont augmenté de KCHF 49. En outre, la fondation a

reçu des paiements d'un montant de KCHF 37 dans le cadre d'accords conclus entre SIX Exchange Regulation et des émetteurs.

Situation financière de la fondation

La fondation RPC a dégagé un bénéfice de KCHF 5 en 2018 (2017: perte de KCHF 49). Grâce au nouveau concept de financement (groupe de soutien) et à de nouvelles aides financières, les produits ont sensiblement augmenté et la hausse des dépenses liées à l'intensification du travail de projet a été couverte.

Au 31 décembre 2018, la fondation RPC disposait de liquidités d'environ CHF 1,2 million et d'actifs nets d'environ CHF 1,0 million, qui seront utilisés pour des projets futurs. Les actifs nets générés pourraient couvrir les charges d'exploitation pendant environ quatre ans.

Perspective

Comme tous les membres de la commission sont bénévoles, le budget financier restera modeste à l'avenir. Outre le produit de la vente (brochure et manuels), le groupe de soutien Swiss GAAP RPC est désormais une deuxième source de revenus à large assise pour financer les mesures prises en vue de la mise en œuvre du modèle.



Comptes annuels 2018 selon Swiss GAAP RPC

Compte de résultat

	chiffres en CHF	2018	2017
Produits nets des livraisons et prestations	2	164'097.66	160'397.97
Aides financières d'organisations	2	106'458.34	20'475.00
Total produit d'exploitation		270'556.00	180'872.97
Frais de projet	1	-199'231.85	-170'902.82
Frais de collecte de fonds	1	-19'107.73	-3'090.20
Charges administratives	1	-43'446.54	-42'121.66
Autres charges d'exploitation	1	-3'590.88	-14'287.60
Total charges d'exploitation		-265'377.00	-230'402.28
Résultat d'exploitation avant intérêts		5'179.00	-49'529.31
Résultat financier		104.55	100.70
Bénéfice/perte annuels		5'283.55	-49'428.61

Bilan

au 31 décembre

	chiffres en CHF	2018	2017
Actifs			
Actif circulant			
Liquidités	3	1'209'567.71	1'095'372.67
Créances résultant de livraisons et prestations	3	39'496.13	35'475.09
Autres créances à court terme		9'318.98	3'773.44
Comptes de régularisation actifs		100.00	109.91
Total actif circulant		1'258'482.82	1'134'731.11
Total actifs		1'258'482.82	1'134'731.11
Passifs			
Capital étranger à court terme			
Dettes résultant de livraisons et prestations	3	154'783.35	70'776.85
Comptes de régularisation passifs	2	79'966.66	45'505.00
Total capital étranger		234'750.01	116'281.85
Capital de fondation			
Capital de fondation initial	3	10'000.00	10'000.00
Bénéfices non distribués:			
- bénéfice reporté	3	1'008'449.26	1'057'877.87
- bénéfice/perte annuels	3	5'283.55	-49'428.61
Total capital de fondation		1'023'732.81	1'018'449.26
Total passifs		1'258'482.82	1'134'731.11

Tableau de flux de trésorerie

	chiffres en CHF	2018	2017
Bénéfice/perte annuels		5'283.55	-49'428.61
Augmentation/diminution créances résultant de livraisons et prestations		-4'021.04	-3'626.39
Augmentation/diminution autres créances à court terme		-5'545.54	-2'440.21
Augmentation/diminution comptes de régularisation actifs		9.91	-9.91
Augmentation/diminution dettes résultant de livraisons et prestations		84'006.50	13'554.00
Augmentation/diminution comptes de régularisation passifs		34'461.66	35'505.00
Sortie/entrée de trésorerie liées aux activités d'exploitation		114'195.04	-6'446.12
Liquidités au 1.1.		1'095'372.67	1'101'818.79
Liquidités au 31.12.		1'209'567.71	1'095'372.67
Variation des liquidités		114'195.04	-6'446.12

Tableau de variation des capitaux propres

	chiffres en CHF	Capital de fondation initial	Bénéfices non distribués	Total capital de fondation
Fortune de la fondation 31.12.2016		10'000.00	1'057'877.87	1'067'877.87
Perte annuelle			-49'428.61	-49'428.61
Fortune de la fondation 31.12.2017		10'000.00	1'008'449.26	1'018'449.26
Bénéfice annuel			5'283.55	5'283.55
Fortune de la fondation 31.12.2018		10'000.00	1'013'732.81	1'023'732.81



Lucerne



Annexe aux comptes annuels

Informations sur les activités de la fondation

Selon l'acte de fondation, le but de la fondation est de créer une commission pour élaborer des recommandations en matière de présentation des comptes. Cette commission a pour mission d'élaborer des recommandations relatives à la présentation des comptes dans le but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse.

La fondation est une organisation à but non lucratif. Le rapport d'activité 2018 contient des informations sur les activités de l'année en cours, sur l'environnement, les perspectives ainsi que la composition de la commission et du comité d'experts RPC.

Les organes de la fondation sont le conseil de fondation et la révision.

Le 7 mai 2019, le conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2018 selon Swiss GAAP RPC.

1. Dépenses relatives aux activités de la fondation Frais de projet

Les frais de projet comprennent les dépenses externes et internes et se décomposent comme suit:

chiffres en CHF	2018	2017
Frais de réunion	21'957.30	18'135.44
Frais de déplacement	13'498.50	12'968.78
Dépenses du projet RPC 40	6'051.32	26'396.65
Dépenses du projet RPC 30	5'749.03	4'783.92
Dépenses du projet subventions	8'682.90	1'080.00
Manuel RPC	0.00	3'500.00
RPC in situ	24'989.92	24'510.69
Dépenses étude RPC	58'670.73	0.00
Site Internet/boutique en ligne	0.00	8'578.94
Dépenses conférence annuelle	59'632.15	70'948.40
Total frais de projet	199'231.85	170'902.82

Principes de la présentation des comptes

Les présents comptes annuels 2018 de la fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes sont des comptes internes qui informent le conseil de fondation de la situation financière réelle de la fondation. Pour des raisons réglementaires, les comptes annuels statutaires sont établis conformément au droit suisse (Code des obligations). Les comptes sont présentés conformément aux recommandations globales relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donnent une image fidèle (True and Fair View) du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la fondation.

L'évaluation repose sur le principe de la valeur d'acquisition. Les principes pertinents en matière de présentation des comptes quant aux principaux postes des comptes annuels sont présentés ci-dessous.

Notes annexes aux comptes annuels

Les notes sont divisées en trois parties:

1. Dépenses relatives aux activités de la fondation
2. Produits provenant du financement des activités de la fondation
3. Situation financière de la fondation

Les frais de réunion de la commission et du comité d'experts comprennent exclusivement les frais de restauration, de locaux et de déplacement. Aucun jeton de présence n'est versé.

Au cours de l'année sous revue, la série d'événements «RPC in situ» s'est déroulée sur six sites différents en Suisse. Les coûts de CHF 24'990.– comprennent les dépenses externes et internes liées à l'organisation des «RPC in situ».

En 2018, l'étude Swiss GAAP RPC a été réalisée pour la troisième fois. Les coûts de ce projet comprennent en grande partie le temps de travail

des assistants ainsi que les frais d'impression et de port.

Les dépenses relatives à la conférence annuelle ont été réduites à CHF 59'632.– en 2018 (exercice précédent: CHF 70'948.–) grâce à des mesures ciblées de réduction des coûts.

L'achèvement du projet Swiss GAAP RPC 40 a permis de diminuer les dépenses à CHF 6'051.–. La révision de la Swiss GAAP RPC 30 a entraîné des dépenses de CHF 5'749.–. La procédure d'examen portant sur les subventions a engendré des frais d'un montant de CHF 8'683.–.

Frais de collecte de fonds

Les frais de collecte de fonds (CHF 19'108.–) comprennent les dépenses externes et internes pour l'extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC. Les frais ont augmenté en 2018 en raison de mesures générales visant à promouvoir le groupe de soutien.

Charges administratives

Les charges administratives comprennent les dépenses externes et internes pour les services généraux de secrétariat et les autres coûts administratifs.

chiffres en CHF	2018	2017
Secrétariat général	38'511.50	37'663.05
Traductions	1'035.02	840.51
Informatique	3'800.02	3'518.10
Assurance-accident	100.00	100.00
Total charges administratives	43'446.54	42'121.66

Frais de personnel

Tous les membres du conseil de fondation et de la commission officient bénévolement. Seuls les frais de déplacement pour assister aux réunions sont remboursés à un taux forfaitaire.

Les assistants sont employés par l'université de Saint-Gall et l'université de Zurich. Les frais correspondants de secrétariat et de projet des assistants sont facturés par les universités sur la base des frais effectifs.

Afin de pouvoir intensifier le travail de projet dans le cadre du modèle de la fondation RPC, d'autres

assistants ont été engagés dans les universités de Saint-Gall et de Zurich. Ces dépenses se reflètent principalement dans les frais de projets.

Au total, les frais de projet, les frais de collecte de fonds et les charges administratives comprennent les frais de personnel (y compris les prestations sociales) des assistants pour un montant de CHF 116'624.– (exercice précédent: CHF 96'066.–).



Autres charges d'exploitation

Les autres charges (CHF 3'591.–) sont inférieures à celles de l'exercice précédent (CHF 14'288.–), des frais exceptionnels ayant été engagés en 2017 pour le renouvellement de l'enregistrement des droits de marque «Swiss GAAP RPC».

2. Produits provenant du financement des activités de la fondation Produits nets des livraisons et prestations

Les principales sources de revenus comprennent les produits de la vente de la brochure et des manuels, les revenus de licence et les revenus provenant de la tenue de la conférence annuelle.

Les produits résultant de livraisons et prestations sont comptabilisés au moment de la livraison (vente de brochures ou de manuels) ou de la prestation du service (conférence annuelle).

chiffres en CHF	2018	2017
Vente brochures et manuels	85'814.72	76'853.53
Licences	6'249.91	9'100.00
Produit conférence annuelle	72'033.03	74'444.44
Produits nets des livraisons et prestations	164'097.66	160'397.97

Le produit de la vente des brochures au cours de la période sous revue se rapporte à l'édition Swiss GAAP RPC 2014/15, qui est parue sur le marché en février 2015. Le produit net de la vente de la brochure et des manuels s'est élevé à CHF 85'815.– (exercice précédent: CHF 76'854.–).

Les revenus de licence proviennent de contrats de parution des Swiss GAAP RPC 16 et 26 dans la littérature spécialisée.

Le produit brut des frais de participation à la conférence annuelle a légèrement diminué à CHF 72'033.– (exercice précédent: CHF 74'444.–).

Aides financières d'organisations

À l'automne 2017, les activités de collecte de fonds existantes ont été remplacées par un groupe de soutien Swiss GAAP RPC à large assise. Le groupe de soutien Swiss GAAP RPC permet aux entreprises et aux associations ainsi qu'aux personnes d'exprimer leur soutien en faveur d'une présentation des comptes indépendante adaptée aux besoins des utilisateurs suisses à partir d'une contribution financière annuelle de CHF 1'000.– (entreprises et associations) et de CHF 100.– (personnes). Au 4^e trimestre 2018, un large publipostage a été réalisé, ce qui a permis d'étendre considérablement le groupe de soutien.

Au moment de l'inscription, les contributions annuelles promises sont comptabilisées comme des créances. Elles sont comptabilisées dans le compte de résultat pour la période concernée sur une période de 12 mois à compter de la date de la promesse. Une fois reçus, les paiements sont comptabilisés intégralement comme des produits.

chiffres en CHF	2018	2017
Aides financière groupe de soutien	69'458.34	20'475.00
Autres aides financières	37'000.00	0.00
Total revenus provenant d'aides financières	106'458.34	20'475.00

Les autres aides financières (CHF 37'000.–) se rapportent à des paiements effectués dans le cadre d'accords conclus entre SIX Exchange Regulation et des émetteurs.

Au 31 décembre 2018, les produits du groupe de soutien s'élevant à CHF 69'967.– (exercice précédent: CHF 44'425.–) ont été inscrits dans les comptes transitoires.

chiffres en CHF	2018	2017
Régulation produits groupe de soutien	69'966.66	44'425.00
Autres régulations	10'000.00	1'080.00
Total comptes de régularisation passifs	79'966.66	45'505.00

3. Situation financière de la fondation Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs bancaires dont la durée résiduelle est de 90 jours ou moins. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

chiffres en CHF	2018	2017
Compte d'épargne UBS	958'058.49	916'242.16
Compte courant UBS	151'451.13	79'082.42
AKB	100'058.09	100'048.09
Total liquidités	1'209'567.71	1'095'372.67

Créances résultant de livraisons et prestations

Les créances résultant de livraisons et prestations ainsi que les autres créances à court terme sont évaluées à leur valeur nominale diminuée des éventuelles pertes de valeur individuelles.

chiffres en CHF	2018	2017
Débiteurs vis-à-vis de tiers	39'496.13	35'475.09
Débiteurs vis-à-vis d'entreprises affiliées	0.00	0.00
Correction de valeur	0.00	0.00
Total créances résultant de livraisons et prestations	39'496.13	35'475.09



Les créances résultant de livraisons et prestations s'élèvent à CHF 39'496.– et se composent principalement de contributions en attente du groupe de soutien (CHF 16'500.–) et de frais impayés pour la conférence annuelle (CHF 6'640.–).

Dettes résultant de livraisons et prestations

Les dettes résultant de livraisons et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale.

chiffres en CHF	2018	2017
Dettes vis-à-vis de tiers	154'783.35	70'776.85
Total dettes résultant de livraisons et prestations	154'783.35	70'776.85

Les dettes vis-à-vis de tiers comprennent des factures impayées de CHF 154'783.– (exercice précédent: CHF 70'777.–). Les principaux créanciers sont l'université de Saint-Gall (CHF 68'239.–) pour les services

de secrétariat et de projet des assistants au second semestre 2018 et les frais relatifs à la conférence annuelle (CHF 46'167.–) pour les honoraires et les salles de conférence.

Capital de fondation

chiffres en CHF	2018	2017
Capital de fondation initial	10'000.00	10'000.00
Bénéfice reporté	1'008'449.26	1'057'877.87
Bénéfice/perte annuels	5'283.55	-49'428,61
Total bénéfices non distribués	1'013'732.81	1'008'449.26
Total capital de fondation	1'023'732.81	1'018'449.26

Le capital initial de la fondation s'élève à CHF 10'000.– et a été versé au moment de sa création par sa fondatrice. Le capital de fondation total de CHF 1'023'733.– (exercice précédent: CHF 1'018'449.–) ne peut être distribué.

Événements postérieurs à la clôture du bilan

Jusqu'à la date d'approbation des comptes annuels, aucun événement significatif n'est survenu après la date de clôture du bilan.

Rapport de l'auditeur

Au Conseil de Fondation de **Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, St. Gallen**

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers conformément aux normes comptables Swiss GAAP RPC de Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2018.

Ces états financiers conformément aux normes comptables Swiss GAAP RPC relèvent de la responsabilité du conseil de fondation, alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers conformément aux normes comptables Swiss GAAP RPC sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct)

d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers conformément aux normes comptables Swiss GAAP RPC ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'entité et des procédures analytiques appliquées aux données conformément aux normes comptables Swiss GAAP RPC. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué un examen succinct et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers conformément aux normes comptables Swiss GAAP RPC ne sont pas conformes à Swiss GAAP RPC.

Deloitte.

Deloitte SA

Christophe Aebi
Expert-réviseur agréé

Flurin Bargetzi
Expert-réviseur agréé

Zurich, 7 mai 2019
CAE/FBA

Annexes

Etats financiers conformément aux normes comptables Swiss GAAP RPC

**Fondation pour les
recommandations relatives
à la présentation des comptes**

Tigerbergstrasse 9
9000 Saint-Gall
Suisse

fachsekretaer@fer.ch
www.fer.ch

Concept/conception

Moser Graphic Design

Photos

Adobe Stock, Stocksy,
Unsplash

Impression

Tanner Druck AG, Langnau i.E.

Ce rapport d'activité a été écrit
en allemand. En plus, une traduction
française est publiée. La version
allemande fait foi.